







- Une capacité à se déplacer de manière indépendante, y compris en zones rurales.

## AUTRES COMPÉTENCES

- Posséder une excellente capacité de communication en Espagnol, la connaissance du Français serait un atout ;

## CANDIDATURES (Composition du dossier de candidature)

Le dossier de candidature sera constitué d'une offre technique et d'une offre financière :

L'offre technique, qui aura un poids (Pt) de 70%, comprendra :

- Déclaration d'engagement ;
- Description de la méthodologie de la consultation (plans, détails techniques...), en précisant le nom de l'œuvre, les détails des travaux à exécuter (Pour les bâtiments indiquer les compartiments du bâtiment et leurs mesures et surfaces correspondantes) et les catégories (permanentes, semi-permanentes) ;
- Chronogramme des activités ;
- CV de l'entreprise présentant son expérience dans le domaine qu'elle postule en fournissant :

CV de l'entreprise

Capacité technique de l'entreprise

Documents juridiques de l'entreprise

Copie de l'attestation et numéro de compte bancaire

DIP de la personne morale responsable

L'offre financière, qui aura un poids (Pf) de 30%, comprendra :

- Détails des activités budgétisées ;
- Détails des activités budgétisées ;

Chaque proposition conforme recevra une note technique (T). Les notes techniques seront normalisées selon la formule suivante :  $T_n = \frac{T_c}{T_m} \times 100$ , où  $T_n$  représente la note technique normalisée du candidat en %,  $T_m$  est la note technique maximale obtenue,  $T_c$  est la note technique de chaque candidat. Les notes techniques normalisées seront classées par ordre décroissant et toute note technique normalisée inférieure à 70% sera éliminée.

Ensuite, les propositions techniques ayant reçues une note technique normalisée supérieure ou égale à 70 seront soumises à l'évaluation financière. Après avoir vérifié que les propositions financières sont conformes et dépourvues d'erreurs, les offres financières (F) seront normalisées selon la formule suivante :  $F_n = \frac{F_c}{F_m} \times 100$ , où  $F_n$  est la note financière normalisée du candidat,  $F_m$  est l'offre financière minimale reçue pour les candidats retenus après l'évaluation technique et  $F_c$  l'offre financière de chaque candidat des offres retenues après l'évaluation technique.

Enfin, une note globale sera attribuée à chaque offre retenue après l'évaluation technique en appliquant la formule suivante :  $G_n = \frac{P_t \times T_n + P_f \times F_n}{100}$

## DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent soumettre leur proposition à l'IUCN au plus tard à minuit le 31 Janvier 2024 par courrier électronique à

[andre-marie.tine@iucn.org](mailto:andre-marie.tine@iucn.org); cc [procurement-paco@iucn.org](mailto:procurement-paco@iucn.org)